



Légende :

PPRi du Rhône :
(Arrêté préfectoral n°131 du 20 janvier 2000)

- RP1 - Risque très important
- RP2b - Risque important
- RP4 - Risque moyen
- RP3 - Risque dans un centre urbain

PPRi de l'Ouvèze :
(Arrêté préfectoral du 30 avril 2009)

- Risque fort
- Risque moyen
- Risque faible
- Risque résiduel
- 23.71 Profils en travers et cotes de références (NGF)

Zones de danger C.A.P.L. :
(entreprise C.A.P.L.)

PPRt - Plan de prévention du risque technologique
(zonage réglementaire de la C.A.P.L.)

- Zone grise G emprise foncière de l'établissement à l'origine du PPRt
- Zone verte d'autorisation sous conditions V
- Zone bleu clair d'autorisation sous conditions b
- Zone bleu foncé d'autorisation limitée B
- Zone rouge clair d'interdiction r
- Zone rouge foncé d'interdiction stricte R

Zones de danger SNPE - EURENCO :
(entreprise EURENCO)

- Zone de danger pyrotechnique
- Zone de danger chimique
- Périmètre d'isolement SNPE - EURENCO

30m Périmètre de protection autour des pipelines et du gazoduc
 25m
 1m

